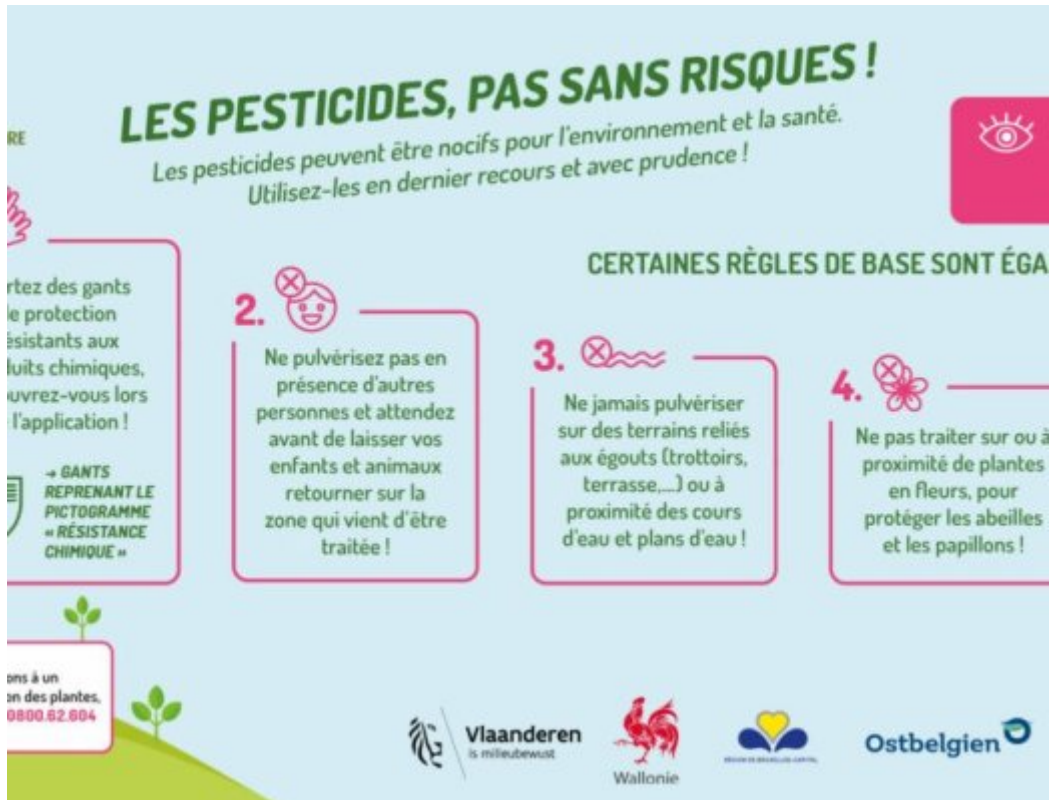


31 mar 2022 -13:59

Nouvelles obligations d'affichage au rayon « pesticides » des jardineries et magasins de bricolage

L'usage des produits phytopharmaceutiques (communément appelés pesticides) n'est pas sans risques pour notre environnement et notre santé.



Dès le 1er avril, une nouvelle série de posters sera visible dans les magasins.

L'un de ces posters reprend les précautions générales d'utilisation (port de gants, pulvérisation sans présence humaine, usage des recyparcs, etc.). Trois autres posters présentent brièvement les alternatives efficaces pour se protéger des herbes envahissantes, des insectes ou des maladies au jardin.

Chacun de ces posters est équipé d'un QR-code spécifique qui renvoie sur une page web où l'information est plus complète.

Plus d'info via www.fytoweb.be:

- Précautions générales avec les pesticides : [Gestion des risques au jardin](#)

- problème de végétation indésirable : [Alternatives aux herbicides](#)
- problème d'insectes ou de limaces [Alternatives aux insecticides](#)
- problème de maladies : [Alternatives aux fongicides](#)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be